



achat d'un appartement hlm par un couple pacsé

Par nubret nadine, le 06/01/2010 à 01:44

bonjour,

nous sommes pacsés, le bail de location est à mon nom mais je ne peux acheter vu que je ne travaille pas pour raison de santé, mon partenaire est d'accord à faire l'achat pour le foyer mais la sahlm refuse de mettre le compromis à son nom et même aux deux noms . Est-ce légal de refuser de mettre le compromis de vente au nom de mon partenaire ou encore aux deux noms. Ils sont au courant de notre pacs car nous leur avons fait parvenir le document du tribunal. Je suis très ennuyée par cette situation J'aimerais qu'une réponse sur ce sujet me soit apportée assez rapidement afin de faire valoir mes droits.

Je suis locataire de cet appartement depuis juillet 1985

merci de me répondre